

# Communiqué de presse

02/12/2025

## Réforme de la TVA : la FCI demande une clarification urgente pour éviter l'assimilation de la culture indépendante au divertissement

La Fédération de la Culture Indépendante (FCI) alerte le gouvernement fédéral : **aucune réforme de la TVA ne peut être mise en œuvre tant que la distinction entre “Culture” et “divertissement” n'est pas définie de manière claire, opposable et concertée.** Aujourd’hui, alors que sport, culture et divertissement sont au taux réduit de 6 %, il n’existe pas de critères légaux permettant de distinguer la Culture du divertissement.

### **Risque majeur : assimiler la culture indépendante au divertissement**

La FCI refuse que la **culture indépendante**, dans sa diversité de formes, de disciplines et de modèles économiques, soit assimilée à du divertissement pour justifier une hausse du taux à 12 %. Sans définition précise du champ culturel, **des activités similaires pourraient être taxées différemment**, créant une insécurité juridique et une différence de traitement injustifiable entre opérateurs.

### **Impact sur l’emploi et concurrence déloyale**

Le secteur culturel indépendant travaille avec des marges extrêmement faibles. Toute différence de TVA - ou hausse ciblée -, ou toute différence de taux entre opérateurs comparables, se traduirait mécaniquement par des **effets négatifs sur l’emploi**, en particulier dans les petites compagnies, salles et projets émergents.

Créer des écarts artificiels de taxation revient à instaurer une **concurrence légalement déloyale**, contraire aux principes élémentaires de cohérence fiscale et aux engagements en faveur d'un paysage culturel diversifié et accessible à toutes et tous.

### **Un risque de perte de compétitivité face aux pays voisins**

La FCI rappelle également que la Belgique n'évolue pas dans un vide :

- en France, la billetterie des spectacles vivants éligibles est taxée à 5,5 %, avec un taux super-réduit de 2,10 % appliqué aux 140 premières représentations pour les catégories de spectacles prévues par le Code général des impôts ;

- une hausse belge, non concertée et mal définie, **accentuerait la concurrence frontalière**, au détriment du secteur culturel belge.

Une hausse mal définie accentuerait la concurrence frontalière au détriment du public belge. En effet, si la Belgique relevait sa TVA sans cadre clair, le différentiel de prix deviendrait tel que, lorsqu'une tournée hésite entre Lille, Bruxelles ou Anvers, elle n'inclurait tout simplement plus la Belgique dans son parcours.

## Absence de réponse des autorités

À ce jour, **aucune réponse n'a été reçue** malgré les interpellations formelles adressées au Ministre des Finances et à la Ministre-Présidente en charge de la Culture. Cette absence de dialogue renforce l'inquiétude du secteur : faute d'échanges, il est impossible de comprendre les intentions du gouvernement, d'en évaluer la portée ou même d'identifier précisément ce qui serait visé par la réforme. En l'état, le débat public ne peut tout simplement pas avoir lieu, ce qui accroît l'opacité autour d'une mesure potentiellement lourde de conséquences pour la culture, dont la culture indépendante.

## Nécessité absolue d'un cadre clair avant toute décision

La Fédération demande :

1. **une définition juridique claire et concertée** des champs “Culture” et “divertissement”,
2. **un régime de TVA cohérent, stable et non discriminatoire**, garantissant qu'aucune forme de culture indépendante ne soit requalifiée arbitrairement,
3. **une concertation urgente** avec les représentants du secteur.

Sans clarification préalable, la réforme manquerait de fondement, nuirait à la cohérence du système, mettrait en péril un écosystème déjà sous pression et serait préjudiciable à une culture réellement accessible et diversifiée.

### Contact Presse:

Pierre-Alain Breeveld - Président de la FCI

Email: [pa.breeveld@fedci.be](mailto:pa.breeveld@fedci.be) / Website: [www.fedci.be](http://www.fedci.be)

GSM: 0486/574710

Fédération de la Culture Indépendante, 30 Av. Gustave Latinis, 1030 Bruxelles